

LE NATURALISME ET LA MOTIVATION DU FAIT LANGAGIER CHEZ PLATON

John AGLO
Université de Lomé
Département de Philosophie
Lomé-Togo

RÉSUMÉ

Cette étude se situe dans le cadre de la philosophie du langage. Elle apparaît sous forme d'une réflexion sur l'origine des faits langagiers. Le sujet est abordé essentiellement à partir du *Cratyle* de Platon. C'est l'une des questions classiques relatives aux faits langagiers, celle de leur caractère *motivé* ou *naturel*, qui a été réexaminée avec une attention particulière. Cet examen a permis essentiellement une mise en relief des caractéristiques fondamentales du naturalisme chez Platon et dans le *Cratyle* en particulier. Il apparaît ainsi comme une contribution à la clarification des notions de naturalisme et de motivation du fait langagier. Il montre que chez Platon le naturalisme n'entretient pas nécessairement une opposition antagonique avec le conventionnalisme. Dès lors, en général, le rapport entre naturalisme et conventionnalisme peut ne pas être un rapport d'opposition, mais de complémentarité.

Mots clés : Arbitraire, convention, conventionnel, conventionnalisme, désignation, fait langagier, imitation, immotivé, langage, motivé, naturalisme, nature, nom, origine.

ABSTRACT

This study takes place within the framework of philosophy of languages as a contribution to the thought on origin of language facts. The question has been studied essentially from the point of view of Plato's *Cratylus*. One of the classical questions related to language facts such as their *motivated or natural character* was deeply examined. This examination has essentially brought out fundamental features of Plato's naturalism and particularly, in the *Cratylus*. The paper appears as a contribution to clarification on the notion of naturalism and motivation of language facts. It shows that with Plato, naturalism and conventionalism do not have a necessarily antagonistic relation. Then, in general, the relation between naturalism and conventionalism does not need to be an antagonistic one. It could be a complementary one.

Keywords : Arbitrary, arbitrariness, convention, conventional, conventionalism, designation, fact of language, imitation, language, motivated, name, naturalism, nature, noun, origin, unmotivated.

I. INTRODUCTION

L'objectif de la présente analyse est de mettre en relief des caractéristiques fondamentales du naturalisme chez Platon. Il s'agit de contribuer à la clarification des positions souvent défendues sur le caractère naturel et motivé du fait langagier dans le *Cratyle* en y apportant des précisions. L'analyse va aboutir à montrer que chez Platon le naturalisme n'entretient pas nécessairement une opposition antagonique avec le conventionnalisme.

Faisons d'ores et déjà remarquer que la question du naturalisme et sa relation avec le conventionnalisme ne sont pas les seuls sujets traités dans le *Cratyle* de Platon. Ce qui *peut* se dire sans réserve, c'est que le *Cratyle* apparaît comme le dialogue platonicien le plus rigoureusement, le plus explicitement et presque exclusivement consacré à l'étude des faits de langage. C'est un ouvrage dont le contenu s'organise sous forme de conversation conduite par trois personnages, Cratyle, Hermogène et Socrate qui s'entretiennent deux à deux. Dans le *Cratyle*, Platon passe en revue divers thèmes de façon rapide. Il y aborde certains de façon plus profonde. La justesse des noms et son fondement sur la nature ou la convention, l'onomasiologie ou la désignation, le rôle de l'être humain dans la désignation, la qualité à acquérir par l'être humain pour assumer ce rôle, le dire vrai ou le dire faux, la référence, la question du support de la vérité par le discours ou ses parties, et notamment celle de la vérité ou de la fausseté du nom, la relativité des êtres et des affirmations, le parler et le nommer comme actions, le nom comme la plus petite partie du discours, le nom comme instrument, l'enseignement et la distinction de la réalité comme des fonctions¹ du nom, la distinction entre la position ou la fonction d'auteur et celles d'utilisateur du nom, l'existence d'un nom naturel ou idéal, l'étymologie, etc. : voilà des thèmes ou des thèses dont on peut suivre le développement dans le *Cratyle*.

Il serait intéressant de suivre les traces de ces divers thèmes dans l'ouvrage. Mais ce n'est pas en cela que va consister notre tâche dans le présent texte. Il ne s'agira pas non plus d'articuler les relations qu'y entretiennent ces thèmes entre eux. Tels pourraient être néanmoins des objectifs d'un travail futur dont l'intérêt et l'importance philosophiques sautent d'emblée aux yeux. Pour le moment, un seul de ces thèmes doit retenir notre attention. Il s'agit de celui

de l'origine des faits langagiers. Ce thème est souvent formulé simplement comme celui de l'origine du langage. Cette formulation nous paraît peu commode². Elle est manifestement marquée par une maladresse et une imprécision pouvant même ôter à la question sa pertinence et sa valeur théorique³.

En fait, le thème de l'origine des faits langagiers apparaît comme l'un des plus importants, sinon comme le plus important traité dans le *Cratyle*. Il va être question de faire ressortir ou de saisir l'un de ses aspects les plus caractéristiques : le naturalisme et la motivation du fait langagier.

Autour de la problématique de l'origine du fait langagier chez Platon, se cristallisent essentiellement quatre thèmes majeurs ou centraux intimement imbriqués : ceux de *convention*, de l'*arbitraire*, de *nature*, de *motivation*. Le lien est tellement intime entre ces thèmes qu'il paraît difficile de donner des deux derniers un traitement sans en même temps et par la même occasion faire le développement des deux premiers. Toutefois, l'intérêt du présent travail réside surtout et avant tout dans la mise en relief chez Platon des traits fondamentaux sous-tendant le caractère naturel ou motivé du fait langagier tels qu'ils peuvent être mis au jour dans le *Cratyle*.

Avant de passer à la présentation de la forme exacte que prennent ces idées chez Platon, il convient de dire brièvement en quoi elles consistent même indépendamment de l'œuvre de Platon.

(Footnotes)

¹ Ces deux fonctions ne sont pas de même nature. La première est une fonction d'ordre pragmatique et la seconde est d'ordre sémantique ou épistémologique.

² Cette inconvénience est mise en évidence par Anne Cauquelin (1990, p. 61). Elle indique, en effet face à la question de l'origine des faits langagiers, que le point de vue d'Aristote sur le sujet constitue un rejet de l'une des hypothèses platoniciennes "sur l'origine et la composition du langage, celle d'Hermogène" et "rompt impérieusement avec la tradition du récit philosophico-historique, celle de la fable des origines". En lieu et place, Aristote proposerait d'après Anne Cauquelin, un système qui "s'imbrique dans le vaste système du monde". "Cette imbrication tient lieu d'origine et au moins évite-t-elle d'en poser la question" (Cauquelin A., 1990, p. 61).

³ André Vergez et Denis Huisman, dans leur célèbre manuel scolaire intitulé *Cours de Philosophie, terminales L, ES et S*, (Vergez A. et Huisman D., 1990, pp. 104-105), font écho de ce manque de pertinence et de valeur théorique de la question. Ils considèrent que poser le problème de "l'origine du langage" c'est poser un "faux problème". Il s'agit d'après ces auteurs d'une question à "écarter d'emblée comme faux problème". Dans un autre travail nous analyserons la prise de position de ces auteurs et montrons qu'elle n'est en fait que la conséquence de la façon maladroite et impécise ou même trop ou très scolaire de poser le problème ou de le formuler. Il nous suffira ici de signaler une position que défend Frédéric Nef à ce sujet et qui pourrait bien entendu constituer une espèce de réponse face au point de vue d'Huisman et de Vergez. En effet, pour Frédéric Nef, (Nef F., 1993, p. 5), la problématique de l'origine du langage fait partie des points à partir desquels la philosophie du langage s'oppose à la linguistique. Pour lui, en effet, les exigences à réunir pour être « en présence d'une réflexion de type philosophique » incluent l'« existence d'une problématique de l'origine du langage, alors que la linguistique a exclu cette problématique de son champ ».

III. LA MOTIVATION DU FAIT DE LANGAGE DANS LE CRATYLE

II. L'IDEE DE MOTIVATION DU SIGNE LINGUISTIQUE

La théorie de la motivation des noms ou du signe linguistique s'oppose à celle de l'arbitraire du signe linguistique. En fait, la notion d'arbitraire du signe est sous-tendue par l'idée de la non motivation du signe. Quand on dit que le signe linguistique est arbitraire, il faut entendre par là qu'il est *immotivé* par rapport à *l'objet qu'il désigne*, qu'il n'a avec lui "aucune attache naturelle dans la réalité" (Saussure, 1972, pp. 99-101 ; Benveniste E., 1966, pp. 49-50). Sur un plan cela conduit à l'opposition entre *signe* et *symbole*, encore que le symbole n'est rien d'autre qu'un signe (Aglo J., 1998, pp. 89-101) et que ce qui est valable pour le signe en valeur absolue, l'est pour le symbole en valeur relative et qu'il n'est en définitive question que du degré de précision où l'on se situe, ou du sens précis ou absolu pris par l'idée de motivation.

A un degré élémentaire de compréhension, le symbole est motivé d'une façon ou d'une autre alors que le signe ne l'est pas du tout¹. Mais à un autre degré de compréhension, même le symbole n'est plus motivé, puisque ce qui apparaît comme sa motivation ne l'est que d'un point de vue conventionnel et non naturel et que même le naturel dans le cas du symbole passe par un emprunt conventionnel à la nature : un *naturel* de convention en quelque sorte².

L'arbitraire du signe en valeur absolue suppose, comme cela apparaît tout d'abord dans le *Cours de linguistique générale* de Saussure (Saussure, 1972, pp. 99-101), mais aussi dans *Problèmes de linguistique générale* (Benveniste E., 1966, pp. 49-50), grâce à une critique d'Emile Benveniste rectifiant ou précisant le point de vue de Saussure, que les éléments³ constitutifs du signe, ou plus exactement *l'image acoustique* et *l'objet représenté* ont chacun, "sa propre substance, et il n'y a, entre les deux substances, aucun rapport naturel" (Martinet A., 1996, p. 633). Il faut retenir donc que le lien unissant *le signe* et *l'objet dont il est le signe* est arbitraire ou que "le signe linguistique est arbitraire". Le caractère arbitraire du signe est fondé par son essence conventionnelle. Il "établit le caractère social des faits linguistiques" (Martinet A., 1996, p. 633) et les extirpe de toute détermination de type naturaliste.

(Footnotes)

¹ En ce qui concerne la relation entre *signe* et *symbole*, nos travaux s'inspirent généralement du point de vue de Ferdinand de Saussure tel qu'il se déploie dans le *Cours de linguistique générale*. La distribution du champ notionnel entre *signe* et

En vertu de ce qui vient juste d'être présenté, il convient de noter que lorsqu'il est question de parler de la motivation du fait langagier dans le Cratyle, l'on devra faire voir en quoi et dans quelle mesure ce qui est ainsi dit de la motivation doit la révéler comme s'opposant clairement à l'arbitraire du fait langagier. Car, prise au sens strict, la théorie de la motivation dans sa relation avec le naturalisme chez Platon, est mutatis mutandis, la même chose que la théorie de la justesse des noms. Cette assimilation entre les deux théories est défendue par Cratyle, le personnage.

3.1. La conception cratyléenne de la justesse des noms

Selon Cratyle (Platon, 1967, p. 454), « la justesse des noms (...) consiste à faire voir (dans le nom ou à travers le nom) la nature de l'objet » désigné. Une telle position est effectivement une acceptation de l'idée de la motivation du signe. Car "le langage le plus parfait possible consisterait sans doute à user de mots qui seraient tous ou la plupart semblables aux objets, c'est-à-dire appropriés ; tandis que le plus laid consisterait dans le contraire" (Platon, 1967, p. 465). Autrement dit,

"lorsqu'on sait de quelle nature est le nom, et il est de même nature que la chose, on sait aussi ce qu'est la chose, puisqu'elle se trouve semblable au nom, et qu'il n'y a naturellement qu'une seule et même science pour les choses semblables entre elles. C'est, je suppose, dans ce sens que tu affirmes que celui qui connaît les noms connaît aussi les choses" (Platon, 1967, p. 467).

² Cette possibilité qu'a le nom d'être l'imitation de la chose désignée n'est pas particulière au nom. Elle peut commencer déjà avec les sons vocaux.

symbole prend dans l'œuvre de Saussure et par suite en linguistique. un caractère précis. Ce n'est pas toujours le cas, surtout, hors du champ de la linguistique. Soulignant qu

"en « linguistique, la notion de signe ne provoque pas de compétition entre des termes voisins », Roland Barthes (Barthes R., 1993, pp. 1486-1488) fait remarquer que le terme de signe est très ambigu et occupe dans son champ notionnel une place flottante. Le signe "s'insère en effet, au gré des auteurs, dans une série de termes affinitaires et dissemblables :

signal, indice, icône, symbole, allégories sont les principaux rivaux du *signe*". "Chaque terme du champ se différencie de ses voisins ; [...] la

3.2. La motivation des sons

D'après Platon, il existe une relation entre les sons vocaux ou les syllabes et les choses (Lyons J., 1970, pp. 7-8). Les sons ou les lettres révèlent les choses en les imitant. Il existerait une relation de type onomatopéique entre les choses et les sons ou les syllabes :

Il semblera peut-être ridicule, Hermogène, de dire que des lettres et des syllabes révèlent les choses en les imitant ; cependant c'est une nécessité qu'il en soit ainsi, car nous n'avons rien de mieux à quoi nous puissions nous rapporter sur la vérité des noms primitifs, à moins que tu ne veuilles, à l'exemple des poètes tragiques qui, lorsqu'ils sont embarrassés, recourent aux machines en élevant les dieux dans les airs, nous nous tirions d'affaire comme eux, en disant que les noms primitifs ont été établis par les dieux et sont exacts pour cette raison. Pour nous aussi, est-ce là la meilleure explication ? ou faut-il dire, comme nous l'avons déjà fait, que nous les avons reçus de certains barbares et que les barbares sont plus anciens que nous ? ou encore que leur antiquité les rend impossibles à expliquer, de même que les noms barbares. Ce serait là des échappatoires fort ingénieuses de la part de ceux qui refusent de rendre compte de la justesse des noms primitifs (Platon, 1967, p. 451).

Avant même de faire ressortir les traits de ce texte qui nous interpellent directement, il est important de faire remarquer que Platon ne semble pas se préoccuper de la distinction capitale qui est devenue courante et nécessaire en linguistique aujourd'hui entre ce qui relève de *la chose dite, l'ordre de l'oralité* et ce qui relève de *la chose écrite, l'ordre de l'écriture*. Platon parle indifféremment de *son* ou de *lettre* (Platon, 1967, pp. 449-450). Cette apparente assimilation entre le "principe" phonique et le "principe" graphique ne

semble pas particulière à Platon. Elle est présente chez Aristote pour qui "les parties de l'expression" sont constituées par "la lettre, la syllabe, la conjonction, le nom, le verbe, l'article, la flexion, et l'énoncé" (Aristote, 1990, p. 115 : §. XX ; 1456b-1457a). Il définit la lettre comme "un son indivisible" de type humain, c'est-à-dire pouvant par nature concourir "à la formation d'un son composé", disons *articulé*, et donc opposé au son de type animal.

D'après Anne Cauquelin, chez Aristote, les trois termes *grammata*, *stoicheia* et *onomata* réfèrent d'une part à la *voix* et "d'autre part à la *lettre* (*gramma*) : unité analysable, articulable, située au même niveau que le son vocal c'est-à-dire sans signification *asêmeion*. Ces *grammata* peuvent être prononcées aussi bien qu'écrites" (Cauquelin A., 1990, p. 46). En effet, poursuit-elle :

L'oral et l'écrit, le prononcé et le prononçable, c'est-à-dire aussi ce qui est écrit et attend d'être prononcé, ne font qu'un. La « poétique » prend en charge en un seul plan, comme éléments situés au même niveau dans l'articulation du sens, ce que nous aurions tendance à traiter séparément, à savoir la phonologie et la grammaire. Les *stoicheia* sont donc à la fois *grammata* (lettres), et sons vocaux articulés et articulables¹.

Cette assimilation se remarque aussi plus près de nous, chez Ludwig Wittgenstein, lorsqu'il parle des "signes phonétiques des lettres" comme "une image des sons de notre langage" (Wittgenstein L., 1961, p. 46 : §. 4.011).

John Lyons appelle cette attitude "l'« erreur classique » dans l'étude linguistique" (Lyons J., 1970, p. 11). Il en montre l'origine en produisant l'explication suivante :

"dès le début, les travaux linguistiques grecs avaient porté pour l'essentiel sur la langue écrite. (Les Grecs employaient d'ailleurs le

distribution du champ varie d'un auteur à l'autre, ce qui entraîne des contradictions terminologiques". Il y a donc lieu lorsqu'il est question de traiter du signe, de faire la part entre le *signe sémiologique* et le *signe linguistique*.

² Lorsque l'on dit par exemple que *la balance est le symbole de la justice* ou que *le lion est le symbole de la force*, cela paraît évident. On a tendance à croire que c'est *naturellement ainsi*. Mais en vérité, la relation entre le lion et la force dérive d'abord d'une *convention* entretenue par la culture et transmise par l'éducation. Il n'est pas évident pour tout le monde, et dans toutes les cultures, pour toute personne qui n'a pas reçu cette convention par apprentissage, éducation ou par culture que le lion ait un rapport nécessaire avec la force, ou que la balance en ait avec la justice. Ce qui

paraît si naturel, si évident, n'est que la sédimentation du résultat d'une convention ; c'est pareil au fait qu'un artifice se fasse tellement passer pour du réel au point qu'il fait perdre à la perception première son essence artificielle.

³ La conception de la composition du signe est dualiste chez Saussure et ses partisans. Mais cette conception n'est pas à généraliser. Il existe aussi une composition triadique du signe. Elle est attestée chez Peirce, Ogden et Richards et d'autres auteurs.

terme de *grammaire*, qui signifie "l'art d'écrire", pour désigner l'étude de la langue.) Il n'y avait aucune distinction systématique entre les sons et les lettres. Dans la mesure où ils se rendaient compte d'une quelconque différence entre langue parlée et langue écrite, les Grecs considéraient toujours que la première dépendait de la seconde et en dérivait".

Pour l'auteur de ce texte, cette attitude a dominé les esprits depuis l'Antiquité grecque jusqu'à la Renaissance (Lyons J., 1970, pp. 11-18). Selon lui encore, même à l'époque contemporaine, malgré les efforts et le progrès de la linguistique moderne dans le sens d'une « attitude plus rationnelle », « l'étude de la grammaire telle qu'elle se pratique dans les écoles et dans les universités est encore assez imprégnée d'esprit classique".

En revenant au texte de Platon qui a été cité, disons qu'il présente de façon implicite les orientations principales de l'étymologie platonicienne. L'étymologie à l'époque de Platon était une méthode de philosophie ainsi que le laisse entendre le point de vue suivant :

"En ce qui concerne la langue, la distinction entre nature et convention portait surtout sur la question de savoir s'il existait ou non un rapport nécessaire entre le sens d'un mot et sa forme. Les partisans extrêmes de l'école "naturaliste", comme Cratyle dont Platon rapporte les conceptions dans le dialogue qui porte ce nom, soutenaient que tous les mots correspondaient effectivement de façon naturelle aux objets qu'ils signifiaient. Sans doute était-ce là une position dont, disaient les naturalistes, l'homme du peuple ne constatait pas toujours l'évidence, mais dont le philosophe, capable de dégager la "réalité" cachée sous l'apparence des choses, était à même d'établir la vérité. Ainsi est née la recherche systématique et délibérée de l'étymologie. Formé sur la racine grecque *etymo-* (vrai, réel), ce terme trahit son origine philosophique : établir l'origine d'un mot et, partant, son "vrai" sens, c'était révéler une des vérités de la "nature" (Lyons J., 1970, p. 8).

Le texte de Platon montre aussi que la relation entre le sens et la forme est attestée chez Platon au moins sous deux de ses formes traditionnellement prônées dans l'Antiquité grecque : l'*onomatopée*¹ et le *symbolisme phonétique*². Il en résulte que la question de la justesse des noms est une forme de la problématique de l'origine du nom. Le texte signale enfin un certain nombre d'autres thèmes relatifs à cette problématique, notamment le thème du nom comme imitation de la chose, celui de la vérité du nom. Il évoque même le recours à des explications de type mythologique sur l'origine des noms.

La problématique du nom comme une imitation de la chose constitue chez Platon l'hypothèse de base qui soutient l'idée de la motivation du fait langagier. Le nom imite la chose. Il la reproduit. Il est justifié par la nature de ce qu'il représente. Il est cette nature nommée. Mais l'imitation de la chose par le nom suppose que les sons qui composent le nom expriment eux-mêmes l'essence des choses avant que leur combinaison ne soit la reproduction de la nature des choses. En d'autres termes, il y a en quelque sorte une coïncidence ou même une substance commune entre unité phonique et unité ontologique.

Le point de vue de Platon dans sa tentative de montrer la motivation des sons, fondement de sa théorie de la justesse des noms, peut se résumer de la façon suivante. Le son "r" servirait à exprimer toute espèce de mouvement. Le son "i" servirait à exprimer "tout ce qui est subtil et particulièrement capable de passer à travers toute chose". Les sons "ph", "ps", "s", "z", qui sont des aspirés d'après Platon, servent à exprimer "toutes les notions pareilles à *psukhron* (froid), *zéon* (bouillant), *séisthai* (s'agiter) et en général l'agitation (*séismos*)". "Et quand il imite un objet qui est de nature du vent, en ce sens, c'est toujours les lettres de ce genre que le créateur des noms paraît employer en grande partie". L'effet du "d", "t" "qui compriment la langue et appuient sur elle, pouvait servir à imiter l'enchaînement (*desmos*) et l'arrêt (*stasis*)". Dans la prononciation du son "l", la langue glisse particulièrement. ainsi ce son servirait à former "les mots qui désignent ce qui est lisse (*léion*), l'action même de glisser (*olisthanéin*), le luisant (*liparon*), le collant (*kollôdés*)". Quant au son "g", il a la propriété d'arrêter ce glissement de la langue. Il servirait alors à imiter le visqueux (*gliskhron*), le doux (*gluku*), le gluant (*gliôdés*). Le son "n" retient la voix à l'intérieur

(Footnotes)

¹ Idem.

de la bouche. Il a permis de faire "les noms de *dedans* (*endon*) et d'*intérieur* (*entos*), avec l'idée de reproduire des faits par les lettres". Le son "a" est attribué à *méga* (*grand*) et "è" à *mêkos* (*longueur*), parce qu'ils sont longs. Enfin, le son "o" est utilisé pour désigner le *rond* (*goggulon*) (Platon, 1967, p. 452).

3.3. Le naturalisme cratyléen

Le trait premier de ce naturalisme réside dans le fait que pour le personnage du *Cratyle* appelé Socrate, le législateur en établissant les noms, ne le fait pas à partir de rien. Il suit un modèle qui lui est dictée par l'essence des choses à nommer.

Donc, si toutes choses ne sont pas pareilles à la fois et toujours pour tout le monde, et si d'autre part chacune n'est pas propre à chacun, il est clair que les choses ont en elles-mêmes une essence fixe, qu'elles ne sont ni relatives à nous, ni dépendantes de nous, qu'elles ne sont point tirées dans tous les sens au gré de notre imagination, mais qu'elles existent par elles-mêmes selon l'essence qui leur est naturelle (Platon, 1967, p. 396).

C'est donc inspiré par l'essence fixe des choses que le législateur établit les noms des choses.

"Il faut donc nommer les choses comme il est naturel de nommer et d'être nommé, et avec le moyen convenable, et non pas comme il nous plaît, si nous voulons être d'accord avec nos conclusions précédentes. C'est ainsi que nous réussirons à nommer ; autrement, non" (Platon, 1967, p. 397).

Il y a déjà un point sur lequel le point de vue de Platon est très clair. C'est que la nature n'est ni acteur, ni artisan en matière de la désignation. L'acteur et l'artisan en matière de la désignation, c'est l'être humain. Mais l'être humain qui désigne est inspiré par une essence fixe. Cette essence fixe est la même chose que la nature ou plutôt elle est d'origine naturelle. En fait, en matière du langage, l'être humain est le modelleur d'une matière que lui fournit la nature. L'être humain ne crée ni la forme ni le fond du fait langagier. Il les modèle et les instaure. C'est cette conception qui constitue le naturalisme en matière de fait de langage chez Platon. Ce naturalisme est défendu par Cratyle, personnage de l'ouvrage du même nom. Il convient à présent de tracer les grandes lignes de ce qui constitue ce naturalisme.

Hermogène, dans le *Cratyle*, prend la parole d'entrée de jeu, pour présenter à Socrate, les principaux traits de ce qu'il convient d'appeler le naturalisme cratyléen.

Cratyle, que voici, prétend, Socrate, qu'il y a pour chaque chose un nom qui lui est naturellement approprié et que ce nom n'est pas un nom que certains hommes lui ont attribué par convention, en lui appliquant tel ou tel son de leur voix, mais que la nature a attribué aux noms un sens propre, qui est le même chez les Grecs et chez les barbares" (Platon (1967, p. 391).

En plus du problème de la correction du nom et de celui de la vérité, posés à propos du nom, l'idée forte véhiculée à travers ce naturalisme est que chaque chose a un nom qui lui est propre. Ce nom n'est pas donné par un groupe de gens, ni par une décision arbitraire. Il est le produit de la nature. Cela a pour conséquence qu'il existe une correspondance universelle entre le nom et ce qu'il désigne, son référent. Mieux qu'une correspondance, le nom est le reflet de son référent. Il doit être le reflet de son référent, sinon, il n'est pas correct.

(Footnotes)

¹ Selon John Lyons (Lyons J., 1970, p. 8), *onomatopoeia* en grec, devenu onomatopée pour nous, signifie simplement "création de noms". D'après lui, le fait que les grammairiens n'aient appliqué le terme d'onomatopée "qu'aux mots qui "imitaient" les sons qu'ils désignaient est le reflet de la conception des "naturalistes" grecs, surtout des stoïciens, qui voyaient dans de tels mots le groupe fondamental des

"noms" à partir desquels se serait développée la langue tout entière".

² D'après John Lyons (Lyons J., 1970, p. 8), cette formule désigne la conception selon laquelle certains sons constituant des mots étaient "censés suggérer ou imiter des qualités physiques ou des activités déterminées : on leur attribuait par exemple un caractère doux, dur, liquide, masculin, etc. On pourrait ainsi soutenir, en s'inspirant des naturalistes, que l est un son liquide et que, de ce fait, les mots couler, liquide, etc., contiennent un son qui correspond de façon naturelle à leur sens".

Une première conséquence forte qui pourrait ressortir d'un tel point de vue est que cette conception du naturalisme fait de lui une position antagonique par rapport au conventionnalisme. L'intérêt de la présente étude est de conduire à voir que tel n'est pas toujours, ni nécessairement le cas. Car les deux positions sont complémentaires. Mais prises isolément, elles ne portent pas sur les mêmes aspects d'un même fait langagier donné. Tandis que la position conventionnaliste porte sur l'aspect du nom relatif à ce qui apparaît en quelque sorte comme sa cause efficiente en parlant comme Aristote, celle du naturalisme porte sur l'aspect du nom relatif à ce qui apparaît en quelque sorte comme sa cause matérielle.

La première dimension présente les conditions historiques ou plus exactement préhistoriques de la formation du nom ou du fait langagier. Elle traduit les conditions humaines présidant à l'avènement du fait langagier en tant que réalité plutôt culturelle et historique que physique. La seconde dimension porte sur les conditions matérielles et substantielles qui pré-déterminent la formation du sens. Elle fonde l'avènement de la sémantique du nom. Elle caractérise la relation entre le nom et ce qu'il désigne avant l'étape de la désignation, en laissant supposer ce que serait cette relation en dehors de toute intervention humaine, c'est-à-dire s'il n'y avait pas de désignation. Les deux aspects réunis justifient la nature de la relation sémantique en montrant les conditions à réunir pour passer du fait physique asémantique au fait signifiant, du fait brut sans valeur au fait langagier normatif. Ils montrent le passage du naturel informe et posé comme une insignifiance à l'information de base primitive portant signifiance.

3.3.1. Le naturalisme cratyléen, un naturalisme de type sémantique ou morphosémantique

L'une des thèses fortes de l'approche cratyléenne est que le fait langagier appelé nom est un objet d'imitation de l'essence naturelle des choses. Cette imitation de l'essence avec des sons, lettres et syllabes commence chez Platon avec une indication méthodologique :

Mais quelle est la méthode de division avec laquelle l'imitateur commence son imitation ? Puisque l'imitation de l'essence se fait avec des syllabes et des lettres, la méthode la plus correcte n'est-elle pas de

distinguer les éléments d'abord, comme ceux qui s'attaquent aux rythmes ? Ils distinguent d'abord la valeur des lettres, puis celles des syllabes, après quoi, ils se mettent à l'étude des rythmes mais pas avant (Platon, 1967, p. 449).

La mise en œuvre de cette méthode consiste en une sorte de *phonologie avant la lettre*. Platon distingue d'abord les *voyelles*, les *consonnes* ou les *muettes* comme il les appelle et les *semi-voyelles*.

Ne devons-nous pas faire comme eux, et distinguer d'abord les voyelles, puis classer par espèces les autres lettres, celles qui ne comportent ni son ni bruit (les muettes), c'est ainsi que les désignent les habiles en ces matières, puis celles qui, sans être des voyelles, ne sont pourtant pas des muettes (les semi-voyelles), et parmi les voyelles elles-mêmes distinguer les différentes espèces ?¹.

Cette première étape de la méthode sera prolongée d'une autre, où le spécialiste passe de la détermination des sons individuels à leur utilisation référentielle ou même à leur combinaison et à l'utilisation référentielle de ces combinaisons. On assiste alors à une espèce de morphologie, de morphonologie et de sémantique avant la lettre :

Quand nous aurons bien examiné à fond tous ces points, il faudra savoir appliquer chaque élément d'après sa ressemblance, soit qu'il faille en attribuer un seul à chaque objet, ou en mélanger plusieurs pour un objet unique. C'est ainsi que les peintres, pour obtenir la ressemblance, emploient tantôt le pourpre seul, tantôt une autre couleur quelconque, et parfois en mélangent plusieurs, comme quand ils préparent un ton de chair ou quelque autre du même genre, selon, j'imagine, que chaque portrait semble demander une couleur spéciale. De même nous appliquerons, nous aussi, les éléments aux choses, un seul à une seule, quand elle paraîtra le demander, ou plusieurs à la fois, en formant ce qu'on appelle des syllabes, et nous assemblerons, à leur tour, les syllabes pour en composer des noms et des verbes, nous composerons un tout grand et beau, et, comme tout à l'heure le peintre créait un animal par la peinture, nous, de même, nous créerons le langage par l'art de nommer ou de parler, ou tout autre, quel qu'en soit le nom. Mais non, ce ne sera pas nous qui le ferons [...], car ces combinaisons, telles qu'elles sont formées, sont l'œuvre des anciens. Ce que nous avons à faire, nous, si nous savons examiner tout cela méthodiquement, c'est, après avoir fait les divisions que nous avons dites, d'examiner de même si les premiers noms et les noms

postérieurs ont été établis convenablement ou non. A les enchaîner autrement, nous risquerions de faire piètre besogne et de nous fourvoyer (Platon, 1967, p. 450).

Entre l'étude des sons, lettres et syllabes et leur application référentielle, c'est-à-dire leur application aux choses qu'ils désignent, il y a une espèce d'étude classificatoire des êtres, une ontologie taxinomique. Dans chaque catégorie, il faut, d'après Platon, distinguer les différentes espèces.

Quand nous aurons bien fait ces distinctions, il nous faudra, à leur tour, distinguer convenablement tous les êtres auxquels il faut imposer des noms et voir s'il en existe auxquels on peut, comme les lettres, les ramener tous, et d'après lesquels on peut voir quelle est leur nature et s'il y a parmi eux des espèces, comme dans les lettres (Platon, 1967, pp. 449-450).

Après cette indication méthodologique, Platon par la voix de Socrate passe à l'étude de la motivation sémantique des sons (Platon (1967, p. 452). Cette étude se double d'une espèce de description phonétique des sons. En d'autres termes, après la phonologie, on passe à une description ou à une étude dans laquelle phonétique et sémantique s'articulent. Cela se passe avec une telle réitération que la motivation sémantique semble n'être en dernier ressort qu'une interprétation des frottements naturels donnant lieu à l'articulation des sons : une sémantisation des relations articulatoires. Les sons² auxquels Platon s'intéresse sont : « r », « ph », « ps », « s », « z », « d », « t », « l », « g », « n », « a », « e » « i » et « o »³.

Il faut particulièrement noter que Platon n'était pas en train de faire à ce niveau une étude qu'on appellerait, même avant la lettre, la morphologie ou la morphophonologie. Il n'essaie pas de répertorier des monèmes auxquels il ferait correspondre des significations minimales. Il ne s'agit pas d'un travail d'ordre morphématique, même au sens prébloomfieldien du terme⁴. Il s'agit d'une étude du son comme ayant un sens de base par lequel il caractérisera la syllabe, le monème et le mot, une étude d'ordre métasémantique dans laquelle métaphysique ou plus exactement, ontologie, phonétique et sémantique se donnent la main.

Ayant besoin de l'ο pour désigner le rond (goggulon), il l'a mêlé au nom dans une forte proportion. Il en est de même des autres notions : le législateur semble les ramener à des lettres et à des syllabes, en créant pour chacun des êtres un signe et un nom, puis à partir de là pour composer le reste, par imitation avec

ces éléments mêmes. Voilà, Hermogène, en quoi consiste, à ce qu'il me semble, la justesse des noms (Platon, 1967, p. 453)⁵.

(Footnotes)

¹ Idem.

² Il est à noter qu'à ce niveau, tout le système phonologique ne semble pas avoir été passé en revue. Car le nombre de signes acoustiques considérés est notoirement inférieur à celui du système phonologique si l'on se réfère à l'alphabet grec connu et admis à l'époque de Platon.

³ Il faut préciser qu'une référence à l'alphabet grec permet de reconstituer le système phonologique de la langue. Cependant, il n'y a pas lieu d'une façon générale, d'établir une correspondance entre le système phonologique et l'

alphabet qui est essentiellement déterminé par l'écriture, le mécanisme, les opportunités et les dispositions de base favorisant la chose écrite.

⁴ Avant Bloomfield, le morphème désignait un élément de formation conférant un aspect grammatical à un élément dit *sémantème*, c'est-à-dire élément du mot support de sa signification. Ce sens a été éliminé par une valeur empruntée à l'anglo-américain *morphem* (Bloomfield). A partir de là, on entend par morphème, une unité minimale grammaticale ou lexicale douée de signification. Avec Martinet, le monème désigne l'unité minimale de signification lexicale ou grammaticale, tandis que le morphème qui s'oppose alors au lexème ou monème lexical, désigne seulement le monème grammatical, c'est-à-dire l'unité minimale de signification lorsqu'elle est gram-

maticale. ⁵ Au-delà de cette explication de type métasémantique, Platon débouche ici sur une préoccupation ou même un procédé qui caractérise les toutes premières écritures, surtout les écritures idéographiques.

Ce point de vue, bien qu'il soit attribué à Cratyle, est bien platonicien. Il s'agit bien d'un point de vue naturaliste sur le langage. Ce naturalisme est bien particulier. Il n'est pas radical comme celui que l'on peut attribuer à Epicure qui prône un naturalisme radicale, génétique ou morphogénétique selon lequel les sons et les noms primitifs surgissent en tant que formes de la nature ou des dispositions naturelles. Le naturalisme de Cratyle prône que les sons dont le nom est formé et partant le nom dans sa forme est le reflet de la nature en tant qu'elle devient ou détermine le sens ou la signification de base ou à la base. En d'autres termes, le sens que porte la forme, elle l'emprunte à la nature, ou plus exactement, elle relève d'une disposition naturelle. Il y a donc une adéquation, ou mieux encore une ressemblance entre forme et sens. Mais le sens est la même chose que la nature. Ce sens-nature ou ce sens naturel inspire l'homme dans sa fabrication des mots. La nature devient donc le sens qui motive la forme, en se reflétant à travers elle. Le point de vue cratyléen développé par Platon correspond à un naturalisme sémantique ou morphosémantique.

3.3.2. Platon et Héraclite à propos de la nature du sens-nature

L'analyse qui précède nous a permis d'établir que le point de vue platonicien attribué à Cratyle correspond à un naturalisme sémantique ou morphosémantique. Ce type de naturalisme dispose que la nature devient le sens qui motive la forme, en se reflétant à travers elle. Il devient alors pertinent de s'interroger sur la nature même de ce sens-nature. Quelle est donc la nature de ce sens ? En quoi consiste-t-il ? Quel est donc ce sens-nature qui informe le son et détermine ou motive le mot ? A propos de la réponse à ces interrogations, Platon, dans le Cratyle, indique son opposition aux « sectateurs d'Héraclite », sinon à Héraclite lui-même par Cratyle et Hermogène interposés.

En effet, pour Héraclite, ce sens est le mouvement. Pour Socrate, ce sens est l'idée. Toutefois, dans le Cratyle, ces différentes positions ne sont pas vraiment développées. Celle de Socrate apparaît d'ailleurs simplement sous forme d'une suggestion que Socrate fait à Cratyle et l'invite à y réfléchir pour un approfondissement prochain. La suggestion que Socrate fait à Cratyle prend la forme suivante :

Reprenons en effet l'examen de ceux que nous avons passés en revue précédemment. Nous disons que les noms nous indiquent l'essence, en

partant de l'hypothèse que tout marche, se déplace et coule. Ne crois-tu pas que c'est dans ces conditions qu'ils nous l'indiquent ? [Réponse de Cratyle :] Si vraiment, et ils l'indiquent avec justesse (Platon, 1967, p. 467).

Après une démonstration de l'opinion contraire à partir des mots tels que "épistémè" (science), bébaïon (stable), "historia" (connaissance), piston (sûr), "mnèmè" (mémoire), "hamartia" (erreur), "xumphora" (accident), "amathia" (ignorance), "akolasia" (dérèglement), Platon à travers Socrate arrive à la conclusion suivante :

Je suis persuadé que, si l'on s'en donnait la peine, on en trouverait beaucoup d'autres dont on pourrait conclure qu'au rebours de ce que nous pensions, l'auteur des noms désignait les choses comme étant non pas en marche et en mouvement, mais en repos (Platon, 1967, p. 468).

Plus loin, il ajoute :

Maintenant prenons garde encore de nous laisser abuser par cette multitude de noms de même tendance. Sans doute leurs auteurs les ont vraiment établis d'après l'idée que tout est dans un mouvement et un flux perpétuels, car ils me semble qu'eux aussi avaient cette idée, mais il se peut que les choses se passent autrement, et que ce soit eux-mêmes qui, tombés dans une sorte de tourbillon, y soient confondus et nous y tirent et nous y entraînent avec eux. Considère en effet, admirable Cratyle, une pensée qui me revient souvent comme en rêve. Devons-nous dire qu'il existe quelque chose de beau et de bon en soi et qu'il en est de même pour chaque chose particulière ? Faut-il le dire ou non ? (Platon, 1967, p. 471).

IV. LA PLACE DE L'ETRE HUMAIN DANS LE NATURALISME CRATYLEEN

Le fait d'opposer le point de vue développé par Cratyle et celui soutenu par Hermogène, et de qualifier le premier de naturaliste et le second de conventionnaliste, pourrait être considéré comme un peu exagéré, trop simplificateur, ou même un abus de l'usage des mots. Pour comprendre le caractère impropre ou plutôt imprécis de cette opposition à l'intérieur du point de vue platonicien, il est important d'opérer une comparaison entre le naturalisme dont il

est question dans le *Cratyle* de Platon et le naturalisme prôné par Epicure et Lucrèce.

Il convient de commencer par observer une précision ou une distinction importante. Sans même se prononcer sur la validité logique ou épistémologique de la position attribuée à Cratyle, force est d'insister sur le fait que l'essence naturaliste du langage chez Cratyle n'implique pas le rejet de l'origine humaine du langage. Il appert que, chez Cratyle, *même d'origine naturelle, le langage est une œuvre humaine.*

Il est vrai que l'être humain n'est pas non plus totalement absent de l'approche épicurienne sur les premiers débuts du fait langagier. Pourtant, bien qu'il n'en soit pas absent, il ne lui est assigné aucun rôle important, aucune position active. Chez Platon en revanche, l'être humain est acteur de l'avènement du langage. Non seulement il n'est pas exclu du processus de formation des mots, mais encore il en est le conducteur. Chez Cratyle, la nature n'est pas l'auteur du fait langagier. Elle n'en est que l'informatrice, l'inspiratrice, le modèle signifiant. L'auteur du langage humain est l'être humain, un législateur. Le mot primitif cratyléen a un auteur humain.

Chez Epicure au contraire, c'est la nature elle-même qui fait émerger le fait langagier, du moins au stade primitif. Les mots primitifs épicuriens, ou mêmes les premiers sons résultent des dispositions naturelles, des dispositions dont la nature a pourvu l'être humain. Dans cette perspective, l'être humain n'est que l'espace-témoin, le réceptacle de cette émergence complètement naturelle au départ :

C'est la nature humaine, dans chaque peuple, qui, ayant ses affections et ses perceptions propres, a fait sortir de la gorge, d'une façon particulière, l'air poussé par chaque affection ou chaque perception, avec des différences accordées à celles des différents peuples dans les différents lieux » (Laërce D., 1965, p. 240).

Il n'est pas injustifié ni inexact de parler de la position d'Epicure sur l'origine des faits langagiers en disant qu'elle correspond à un naturalisme radical génétique ou morphogénétique. Cette position épicurienne est reprise, soutenue et développée par Lucrèce dans son livre intitulé *De la Nature* (Lucrèce, 1964, p. 183).

A partir de là, le point de vue platonicien selon lequel un sujet humain, un législateur ou un nomothète aurait pu être à l'origine des noms même sous l'inspiration de la nature est absolument irrecevable pour Lucrèce :

Ainsi donc penser qu'un homme ait pu alors distribuer des noms aux choses et que de lui tous les autres aient appris les premiers mots du langage, c'est folie ; car s'il a pu désigner toutes les choses par un terme et émettre les sons variés du langage, comment à la même époque d'autres que lui n'ont-ils pu le faire ?¹

Si ce rejet de l'origine humaine individuelle de la formation des faits langagiers et notamment de la désignation par Epicure et Lucrèce semblait viser Platon, il faudrait alors montrer tout de suite que dans ce cas, ce serait une critique infondée. Car, elle ne doit pas être adressée à Platon. Si l'on s'obstinait à le faire, ce ne pourrait alors qu'être en tant que pétition de principe, ou par suite d'un défaut de précision. En fait, deux données précises opposent le point de vue de Platon et celui d'Epicure et Lucrèce sur l'origine des faits langagiers. Il s'agit, dans chacun de ces courants, d'une part, du rôle ou de la place de l'être humain au départ dans la formation du fait langagier, et d'autre part, du type de relation entre nature et convention.

En ce qui concerne le premier point, Platon reconnaît et affirme que la formation du fait langagier est à l'origine une œuvre humaine. Présentée comme telle, cette idée constitue un point d'opposition entre son approche et celle d'Epicure et de Lucrèce. Car selon ces derniers, tel que nous l'avons déjà montré, l'être humain ne peut pas être l'auteur du fait langagier, il ne peut qu'en être un espace-témoin, un réceptacle. Mais la critique d'Epicure et de Lucrèce ne concerne pas seulement le fait qu'un être humain soit l'auteur du fait langagier. Elle concerne surtout le fait que cet auteur soit un individu quelconque. Or, il convient d'insister sur le fait que Platon refuse catégoriquement d'attribuer cette tâche à n'importe qui. Il refuse surtout de l'assigner au premier venu. Donc la critique que fait Lucrèce sur ce point, si elle était adressée à Platon, serait mal venue ou carrément inopportune.

Par ailleurs, Epicure et Lucrèce font état de la convention dans leur approche comme un moment historique, une étape, un épisode chronologique dans l'avènement du mot. Or chez Platon, le conventionnel n'est pas un moment séparé du naturel dans la formation du fait langagier, il constitue comme nous le verrons plus tard dans un autre travail², un composant du fait langagier et son contenu est différent de celui du type prôné par Epicure³. Le point de vue de Platon en ce qui concerne la désignation se rapproche mutatis mutandis de la position donnée dans la Bible concernant la manière dont le premier homme a donné les

noms aux créatures. En cela, l'auteur biblique des premières désignations, pourrait être rapproché du législateur du type platonicien. Lui aussi agissait dans une situation normative, en tant qu'il observait un ordre donné par Dieu et suivant le modèle présenté à lui par Dieu. Il était, lui, face à Dieu et aux choses à nommer. Avec Platon, la version biblique partage donc l'idée de l'origine humaine de la désignation première et l'idée que cette désignation n'est ni l'œuvre d'un collectif, ni d'un individu quelconque, mais d'une personne appropriée, spéciale, compétente ou désignée pour ainsi agir. Mais d'autres points de divergence pourraient être mis au jour entre la position platonicienne et celle biblique. Une autre étude pourra être consacrée à cela.

CONCLUSION

Un regard d'ensemble sur les différents faits qui viennent d'être examinés, conduit à voir chez Platon, une relation ou plus exactement une continuité ou une organisation articulée entre dimension phonique ou langagière et dimension ontologique. Il y a donc chez Platon, une continuité entre langage et ontologie.

Cette articulation se fait à deux niveaux qui ne correspondent pas à des étapes de discrimination ou de séparation de type chronologique. On pourrait dire que pour Platon, il y a une première détermination ou identification des éléments phoniques de base, une espèce de phonologie avant la lettre. Les éléments phoniques de base, de façon discrète ou isolée, pouvaient déjà donner lieu à des relations référentielles ou sémantiques. Il s'agit ici d'une sémantique phonologique avant la lettre. Mais les éléments phoniques pouvaient aussi en se combinant entre eux, engendrer ou s'attacher des références. On aura affaire

alors à une morphologie qui soutient ou permet une sémantique.

A chaque étape du processus correspond ou pourrait correspondre une détermination ou une identification ou une classification analogue des éléments ou espèces de dimension ou niveau ontologique. Il s'agit purement d'une ontologie. Ainsi le langage devient un instrument à la fois pour démêler, distinguer, structurer, saisir ou connaître la réalité, et pour enseigner et communiquer. Cette double dimension confirme les fonctions sémantique et pragmatique du langage en montrant la relation qu'il y a entre étude du langage, logique ou sémantique, théorie de la connaissance ou épistémologie et ontologie d'une part et l'utilisation du langage, enseignement ou pédagogie et communication et politique d'autre part.

L'opération de pénétration du réel par le bais du langage donne lieu, tout au moins dans le *Cratyle*, à deux conceptions de la nature. Dans un premier cas, la nature se présente sous la forme d'un sens global et abstrait impliquant l'ordre des choses. Ce sens en tant qu'il caractérise et domine toute chose, ou ordonne son évolution et son mode d'être est le sens-nature, ou la nature comme sens des choses. Il apparaît chez les héraclitéens comme étant un mouvement perpétuel auquel Socrate propose une conception alternative consistant dans le repos et la stabilité. Dans un cas ou dans l'autre, ce sens-nature est celui qui pourrait inspirer tout législateur et auquel toute chose pourrait être ramenée en tant qu'il constitue une vérité dernière.

Dans le second cas, la nature est affectée d'une dimension plus concrète. Il s'agit de l'ensemble des faits physiques et de chacun de ces faits physiques tels qu'ils apparaissent à nos sens. Ce sens de la nature peut lui aussi inspirer le législateur. C'est lui qui constitue le fondement des vérités de type étymologique¹

(Footnotes)

¹ Cf. supra § : 3.2. *La motivation des sons.*

La relation entre les deux conceptions de la nature s'organise comme une relation de type épistémologique et puis ontologique dévoilant graduellement des différents niveaux de vérités jusqu'au dernier niveau où sens des choses, être véritable des choses, ordre des choses et vérité ultime se confondent.

Ces différentes articulations et imbrications font apparaître le rôle du langage comme complexe, mais permanent à tous les niveaux. Même si, à chacun de ces niveaux, le sens ou le fait, inspirant comme source et modèle l'unité langagière, est considéré comme premier ou antérieur en dignité au fait langagier qu'il a inspire, ce n'est qu'après l'intervention du langage, que la reconnaissance de tout sens ou de tout fait en tant que ce qu'il est, devient possible et évidente, autrement, il n'est qu'un continuum flou et informe. Consacré ou baptisé au moyen d'une unité langagière, un fait devient évident, il sera reconnu comme un fait, comme une entité identifiable et discernable.

Dès lors, entre unités langagières et unités ontologiques, s'établit un va-et-vient permanent. L'auteur de ce va-et-vient, l'être humain, devient, en fin de compte, l'acteur principal, le maître de cérémonie de cette relation entre nature et langage. La place et le rôle de l'être humain prennent alors dans le naturalisme platonicien une importance de premier plan.

(Footnotes)

¹ Idem.

² Nous n'allons donc pas nous étendre sur l'idée de conventionnel chez Platon.

³ Force est d'indiquer que le type de convention langagière dont il est question dans l'épicurisme n'est pas la même chose que celle dont il est question chez Platon. A un certain moment le peuple intervient dans le langage chez Epicure et ses disciples. Dans une espèce de démarche de type collectif, le peuple agit, selon Epicure, pour l'utilisation harmonieuse de la désignation. Chez Platon, le peuple n'a pas de rôle. La conception platonicienne de l'origine du fait langagier ne fait aucune place à une démarche de type collectif. Ainsi, le terme "convention" n'a pas, en parlant strictement, le même sens chez Platon du *Cratyle* et chez Epicure.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Aglo J., 1997. "Ontologie de l'œuvre d'art : le primat normatif de la relation d'adhésion sur la relation de fabrication » in *Pratique / Réflexion sur l'art*, n° 3/4, automne 1997, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 27-46.
2. Aglo J., 1998. *Norme et Symbole. Les Fondements philosophiques de l'obligation*, L'Harmattan, Paris, Montréal.
3. Aristote, 1990. *Poétique*, Introduction, traduction nouvelle et annotation de Michel Magnien, Librairie générale Française, Paris.
4. Barthes R., 1993. "Eléments de sémiologie" (1965) in *Œuvres complètes*, Tome 1 : 1942-1965, (pp.1462-1524), Editions du Seuil, Paris.
5. Benveniste E., 1966. *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.
6. Bréhier E., 1983. *Histoire de la philosophie, I/ Antiquité et Moyen Age.*, Quadrige/P.U.F., Paris.
7. Brun J., 1959. *L'épicurisme*, P.U.F., Paris.
8. Cauquelin A., 1990. *Aristote. Le Langage*, P.U.F., Paris.
9. Epicure, 1999. "Lettre à Hérodote", in Laërce, D., 1999, *Vies et Doctrines des Philosophes illustres*, traduction française sous la direction de Marie-Odile Goulet-Cazé. Librairie générale française, Paris.
10. Laërce D., 1999, *Vies et Doctrines des Philosophes illustres*, traduction française sous la direction de Marie-Odile Goulet-Cazé. Librairie générale française, Paris.
11. Laërce D., 1965. *Vie, Doctrines et Sentences des Philosophes illustres*, Tome II, traduction, notices et notes par Robert Genaille, Garnier-Flammarion, Paris.
12. Lewis D., 1969. *Convention, A Philosophical Study*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.
13. Lucrèce, 1964. *De la Nature*, traduction, introduction et notes par Henri Clouard, GF-Flammarion, Paris.
14. Lyons J., 1970. *Linguistique générale, introduction à la linguistique théorique*, traduit par François Dubois-Charlier et David Robinson, Librairie Larousse, Paris.
15. Martinet A., 1996. "Saussure (Ferdinand de) 1857-1913" (1972), dans *Encyclopaediae Universalis, Corpus 20, Rhéologie – silicates*, Encyclopaediae Universalis, Paris.
16. Nef F., 1993. *Le langage, une approche philosophique*, Bordas, Paris.
17. Platon, 1967. *Protagoras – Euthydème – Gorgias – Ménexène – Ménon – Cratyle*, Traductions, notices et notes par Emile Chambry, Garnier-Flammarion, Paris.
18. Russel B., 1961. "Introduction" in *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques*, traduction de Pierre Klossowski, Gallimard, Paris.
19. Saussure, 1972. *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris.
209. Vergez A. et Huisman D., 1990. *Cours de Philosophie, terminales L, ES et S*, Nathan, Paris.
21. Wittgenstein L., 1961. *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques*, traduction de Pierre Klossowski, Gallimard, Paris.